

***Installation de composteurs collectifs
à la Cité Radieuse Le Corbusier, 13008 Marseille
Lundi 21 novembre 2011***

**Discours d'Eugène Caselli
Président de Marseille Provence Métropole**

L'enlèvement, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, de nos déchets, poseront des problèmes de plus en plus compliqués à résoudre si leur quantité reste au niveau qu'elle atteint aujourd'hui, voire s'accroît encore.

Avec l'accord unanime de tous les élus, il nous faut désormais accélérer notre politique de réduction du volume et de la quantité de déchets.

Cette politique vise à réduire autant qu'il sera possible les tonnages destinés à l'élimination. Cela passe par une réduction à la source, par le tri sélectif et par le compostage.

Une commission « réduction ces déchets à la source et tri sélectif » est constituée à la communauté urbaine, sous la présidence de Jean Viard, constituée d'élus particulièrement impliqués et au fait du sujet, tels Martine Vassal, Laure-Agnès Caradec ou Pierre Semeriva, et de personnalités qualifiées autant que concernées, comme Monique Cordier, la présidente de la confédération des CIQ. Je lui ai demandé d'imaginer et de proposer des solutions inédites à ce problème lancinant des déchets.

Activité domestique, individuelle, le compostage, dès lors qu'on admet l'utilité du procédé, est assez facile à pratiquer en milieu pavillonnaire. C'est une habitude, une bonne habitude à prendre une fois qu'on est équipé d'un composteur dont profitera en outre l'entretien du jardin. Des composteurs individuels sont déjà en service à Septèmes-les-Vallons, à Ensues-la-Redonne et à Marignane. A la fin de l'année, début de l'année prochaine, plus de mille nouveaux composteurs seront distribués à Marseille dans deux secteurs pilotes du 13^e et du 11^e arrondissement.

Réponse favorable sera également donnée aux demandes d'Allauch. Sur la seule base du volontariat, et il s'agit d'une donnée tout à fait essentielle puisqu'il témoigne d'un engagement personnel, d'une adhésion au projet d'ensemble, nous avons l'ambition à terme de mettre en place 24 000 composteurs dans 20 pour cent des maisons recensés sur le territoire communautaire. Ce n'est pas rien, on en conviendra aisément.

Le compostage collectif, celui qui nous réunit aujourd'hui au pied de cette habitation de Le Corbusier qui renoue avec la tradition de lieu de vie innovant qu'a instituée son architecte en y projetant ses idées sur l'habitat ; le compostage collectif, cela réclame une tout autre organisation et davantage de discipline. Merci donc aux 80 familles du Corbu, ainsi que l'appelle ses familiers, qui ont accepté de mener l'expérience à une échelle déjà importante. Je ne doute pas que l'exemple de ces pionniers sera rapidement suivi. Déjà, on me dit que l'un des conteneurs est plein, parmi ceux qui en pied d'immeuble, recueillent les déchets admis au compostage quand on y vide le « bio seau » dont chaque famille a été pourvue.

Cette expérience, je tiens à le souligner, a été rendue possible grâce à l'implication, bien sûr de la Cité radieuse et de ses habitants ; de la Ville de Marseille, qui fournit le broyat nécessaire au compostage ; du GERES, de l'ADEME et des services de MPM. A MPM, précisément, on donne l'exemple, puisque 79 agents volontaires ont été équipés d'un composteur.

Cette expérience aura des prolongements que nous espérons considérables. Un premier déploiement de composteurs collectifs est prévu en 2012 sur 5 sites pilotes, en habitat social comme en copropriété, avec le GERES, réseau départemental du compostage avec lequel nous avons passé une convention cet été.

A l'horizon 2014, le compostage devrait être pratiqué sur une quarantaine de sites et concerner 40 immeubles. Entre les maisons et les immeubles, la réduction de déchets obtenue serait alors de 2 400 tonnes par an. Soit 8,5 pour cent de notre objectif global.

C'est donc une œuvre de longue haleine qui est entreprise. Mais elle en vaut largement la peine. Selon les données fournies par l'ADEME, la réduction de déchets obtenue par le compostage individuel est de 40 kilos par an et par habitant. De quoi diminuer sur la balance les 565 kilos de déchets par personne que produisent chaque année les habitants de Marseille Provence Métropole.

Je vous remercie.